



Conseil de l'Europe
Unité des Politiques linguistiques
Direction de l'Éducation
www.coe.int/lang-migrants/fr
Intégration linguistique des migrants adultes



Besoins langagiers

La notion de besoins langagiers est présente dans les premiers travaux du Conseil de l'Europe, en particulier ceux élaborés par R. Richterich (A model for the definition of language needs of adults learning a modern language, 1972) puis par Richterich R. et Chancerel J.-L. (L'identification des besoins des adultes apprenant une langue étrangère, 1978).

La notion de besoins langagiers

On désigne sous ce terme les ressources linguistiques nécessaires aux apprenants pour gérer avec succès des formes de communication dans lesquelles ils vont être impliqués à court ou à moyen terme. L'identification de ces besoins (et donc de ces situations de communication) s'effectue dans le cadre d'une démarche spécifique consistant à réunir les informations permettant de savoir quelles utilisations effectives vont être faites de la langue apprise et d'en tirer des contenus à enseigner de manière prioritaire. Cette démarche est le point de départ obligé de l'élaboration des programmes de langues destinés à des apprenants comme les adultes, qui ne relèvent pas des formes scolaires d'enseignement. Elle est particulièrement stratégique pour les adultes migrants qui ont à affronter de manière pressante, dès leur arrivée et quotidiennement, les échanges dans une langue peu ou non connue. Elle doit conduire à la création d'enseignements sur mesure, seul capables de répondre aux attentes de ces publics. Mais il importe de ne pas la réduire à une technique pour spécialistes, car on ne saurait définir les besoins en dehors des intéressés ou même à leur place.

L'analyse des besoins langagiers

Pour spécifier les besoins langagiers d'un groupe, considéré comme homogène par certains aspects, on s'appuie sur des données comme des questionnaires d'information destinés aux apprenants, des entretiens avec eux mais aussi avec les interlocuteurs natifs qui sont en contact avec eux, des échantillons de leurs productions orales et écrites, des observations des activités langagières qui prennent place dans le/s contexte/s concernés... Ces enquêtes sont particulièrement indispensables si les besoins à identifier concernent des activités professionnelles : quelles compétences pour un poste de travail ou une mission professionnelle donnée ? Les informations sont recueillies au moyen d'observations extérieures (que l'on peut qualifier d'« objectives ») ou à travers ce que ressentent les intéressés (analyse subjective), données qui se complètent. De tels processus peuvent être lourds et coûteux et leurs résultats demandent à être élaborés ultérieurement pour constituer les éléments d'un programme (par exemple, quelles catégories pour analyser les formes de la communication ou les « fautes » fréquentes ?). Le passage des enquêtes au programme n'est pas mécanique.

Merci de citer ce texte comme suit:

“Conseil de l'Europe / Unité des Politiques linguistiques (Strasbourg) – Projet ILMA : www.coe.int/lang-migrants/fr”

Besoins et attentes

Dans le processus d'élaboration des formations pour les adultes et les adultes migrants plusieurs acteurs sont impliqués et ils n'ont pas nécessairement le même point de vue sur les objectifs ou les modalités de l'enseignement. Si les promoteurs d'un cours de langue sont des responsables d'entreprise, ils peuvent souhaiter obtenir des résultats immédiats et concrets ; les enseignants, de leur côté, peuvent privilégier les méthodologies d'enseignement qu'ils tiennent pour efficaces (approche communicative, approche par tâches...) ; les apprenants sont souvent amenés à appréhender leurs besoins à travers leurs expériences antérieures de l'enseignement/apprentissage et leur culture éducative. Ces attentes diversifiées, qui sont autant d'interprétations différentes des besoins langagiers à satisfaire, impliquent une négociation pour que les besoins objectivés et ceux ressentis soient harmonisés. De ces échanges les adultes migrants ne peuvent être exclus.

JCB

Documents complémentaires

- *Apprendre la langue du pays d'accueil à des fins professionnelles. Eléments de problématique et démarches didactiques*, 2012, Claire Extramiana
- *L'apprentissage, l'enseignement et l'évaluation des langues, et l'intégration des immigrants adultes. L'importance d'une analyse des besoins*, 2008 - Piet van Avermaet & Sara Gysen
- *Vivre ensemble dans la diversité – L'intégration linguistique en Flandre*, 2008 - Reinhilde Pulinx